

**Assemblée en visioconférence afin de  
respecter les règles sanitaires**

Bonjour à toutes et tous,

Nous sommes réunis ici en Assemblée Générale pour faire le bilan de l'exercice 2019/2020.

Avant d'entamer l'ordre du jour, je vous précise que le bureau de vote sera ouvert jusqu'à 17h

**INTRODUCTION**

L'AG est le moment où nous faisons le bilan de l'exercice écoulé.

La force de notre club, c'est la participation de chacun aux très nombreuses activités, mais surtout l'assiduité et la mobilisation des bénévoles et vous aussi qui, par votre présence en cette assemblée, témoignez de votre intérêt et de votre engagement tout au long de l'année.

Je vous rappelle la liste des candidats au CA et vous invite à voter via le lien BALOTILO qui vous à été transmis.

N'oublions pas que ces activités ne seraient pas possibles sans le concours et l'aide des collectivités territoriales et de leurs élus.

Nous avons le plaisir d'accueillir :

Mr Nicolas Raynaud président de la FFCAM

M. Nordine ARIK, adjoint au Maire du Mans, délégué aux Sports et aux Activités sportives.

M. François EDOM, conseiller municipal du Mans, délégué aux Évènements et équipements sportifs métropolitains.

Mme Véronique RIVRON, Conseillère départementale, Présidente de la Commission Culture, Jeunesse et Sport.

Merci à vous de participer à cette assemblée.

Ont été invités mais n'ont pas pu venir :

M. Stéphane Le FOLL, Maire du Mans

M. Dominique LE MENER, Président du Conseil Départemental de la Sarthe

M. Gérard GALPIN, Conseiller Départemental.

M. Nicolas GLINCHE, Responsable du bureau des sports au Conseil Départemental.

M. Nicolas LEUDIERE, Maire de Sablé sur Sarthe

M. Xavier GAYAT, Maire de la commune de Pontvallain

M. Régis BOURNEUF, Maire de Tuffé

M. René BRUGGER, Président du CDOS

Je vous invite à m'interrompre si vous souhaitez intervenir ou poser une question à un des membres du CA.

La parole est donnée aux élus :

**M. François EDOM** : Participe actuellement à sa 20<sup>ème</sup> AG du CAF toujours avec autant de plaisir. Il est heureux d'annoncer que la construction de la salle de bloc vient d'être officialisée, avec mise en service à l'horizon 2023.

**Mr Nordine ARIK :** Nouvel adjoint aux sports, avait à cœur de participer à cette Assemblée Générale afin découvrir les actions menées par le Club et entendre les projets pour l'avenir. Il confirme la construction de la salle de blocs qui viendra étoffer les 3 murs d'escalade déjà mise à disposition des clubs.

**Mme Véronique RIVRON :** rappelle son investissement pour le développement du sport, sur le Mans par le passé, et depuis plusieurs années au niveau départemental. Mme Rivron rappelle aussi l'existence d'un mur mobile appartenant au Conseil Départemental et mis à disposition à la demande. Elle félicite les bénévoles pour leur engagement en ces temps difficiles, très satisfaite que le Caf ait élu une Présidente.

**Nicolas RAYNAUD :** remercie le club pour l'invitation, il souhaite aborder brièvement l'évolution des règles de confinement. Il participe actuellement aux réunions interministérielles, notamment en ce qui nous concerne pour les questions de réouverture des pistes. Dès aujourd'hui nous pouvons reprendre les activités associatives pour les mineurs, en espérant une extension rapide à la pratique « adulte ». Néanmoins pas question de reprendre les activités sans les documents officiels .

### **Je déclare ouverte l'AG du 28 Novembre 2020 du Club Alpin Français du Mans.**

Mais avant tout, nous allons démarrer par une Assemblée Générale Extraordinaire pour soumettre à votre approbation les modifications portant sur les statuts du Club.

#### **I- ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

Il est comptabilisé 45 connexions, correspondant au minimum à 41 adhérents présents sur un total de 300 votants.

#### **Modification des statuts du club**

Actuellement l'exercice comptable de notre Club court du 1er octobre au 30 septembre. Cependant, la saison sportive commence le 1er septembre, ce qui rend la gestion compliquée pendant cette période de transition.

Lors de notre dernière AG, nous vous avons proposé de clôturer au 31 août pour être en cohérence avec la saison sportive et ainsi, simplifier la tâche de notre trésorier. Cette décision doit être validée en AG extraordinaire. Elle sera appliquée dès cette année.

Nous vous soumettrons l'approbation des 4 modifications suivantes (2 pour les modifications de la date et 2 pour de la souplesse dans le fonctionnement) :

#### **Article 11 - ASSEMBLEE GENERALE**

L'assemblée Générale Ordinaire se réunit au moins une fois par an dans un délai inférieur à trois mois à compter de la clôture de l'exercice.

Sera remplacé par :

L'assemblée Générale Ordinaire se réunit au moins une fois par an dans un délai inférieur à quatre mois à compter de la clôture de l'exercice.

#### **Article 16 - ATTRIBUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

L'Assemblée Générale Ordinaire :

- entend, dans un délai inférieur à trois mois à compter de la clôture de l'exercice, le compte rendu du mandat du Président, le rapport financier du Trésorier sur les comptes de l'exercice clos et le compte rendu des diverses activités ;
- procède, en son sein mais en dehors du Conseil d'Administration, à l'élection ou au renouvellement des deux Vérificateurs des comptes ;

Sera remplacé par :

L'Assemblée Générale Ordinaire :

- entend, dans un délai inférieur à quatre mois à compter de la clôture de l'exercice, le compte rendu du mandat du Président, le rapport financier du Trésorier sur les comptes de l'exercice clos et le compte rendu des diverses activités ;

- procède, en son sein mais en dehors du Conseil d'Administration, à l'élection ou au renouvellement du (ou des) Vérificateur(s) des comptes ;

#### **Article 20 - ATTRIBUTIONS DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU**

Le Trésorier tient une comptabilité complète de toutes les recettes et de toutes les dépenses.

Il expose devant le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale le rapport financier sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre.

Sera remplacé par :

Le Trésorier tient une comptabilité complète de toutes les recettes et de toutes les dépenses.

Il expose devant le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale le rapport financier sur les comptes de l'exercice clos au 31 août.

#### **Article 21 - ATTRIBUTIONS DES VERIFICATEURS DES COMPTES**

Le Trésorier doit, à cet effet, tenir à la disposition des vérificateurs les comptes de la section arrêtés au 30 septembre, quinze jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Sera remplacé par :

Le Trésorier doit, à cet effet, tenir à la disposition des vérificateurs les comptes de la section arrêtés au 31 août, quinze jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

#### **La parole est donnée aux adhérents :**

Pas de remarques

#### **VOTE POUR CHANGEMENTS DES STATUTS**

Adopté à l'unanimité

#### **L'assemblée Générale Extraordinaire est close à 16h00**

### **II- ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

L'assemblée est ouverte à 16h00

#### **ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Rappel des modalités du vote via la plateforme Balotino

9 membres restent en place :

Jean HUCK, Odile DUFEU, Sylvie MAINE, Jacques BERTERAUT, Régis PLAÇAIS, Jérôme VAULAY, Nathalie LENAIN, Emmanuelle GOUDIER, Valentin FOUREAU.

Nous n'avons pas de démission. Nous avons 2 sortants qui se représentent : Jean CORNUDET et Coralie NALLAMOUTOU

5 candidatures ont été déposées (par ordre alphabétique) :

- Olivier BOURREAU, responsable de la commission Alpinisme.
- Emmanuelle LE DU, membre de la commission Escalade.
- Loïc LEDENTU, membre de la commission Escalade.
- Christine MAUNOURY, membre de la commission Spéléo
- Patrice PERDEREAU, membre de la commission Alpinisme
- ✓ Jean CORNUDET, membre sortant, Vice-président
- ✓ Coralie NALLAMOUTOU, membre sortante, Présidente.

Merci beaucoup à ces candidat.e.s de renouveler leur présence au CA ou de nous rejoindre.

De plus, nous soumettons à votre approbation pour 2020, le nom de Chantal FEUVRIER comme vérificatrice aux comptes.

## **1. RAPPORT MORAL**

### 1.2 Moments importants de l'exercice 2019/2020

1<sup>ère</sup> année de présidence pour ma part et quelle année !!!

Même si cette Assemblée Générale est censée évoquée l'activité d'Octobre 2019 à Septembre 2020, je ne peux pas m'empêcher de démarrer par **La situation sanitaire avec la COVID-19.**

Nous avons dû supprimer un certain nombre d'évènements et notamment le Challenge PAULO qui n'avait jamais connu d'annulation depuis sa création.

Nous avons tous été surpris par cette situation et il n'a pas été facile de se positionner en sortie de confinement, après le 11 mai 2020 au vu de la confusion générale en termes de règles juridiques et d'effet d'annonces qui venaient des fédérations, des collectivités, et même de grandes enseignes comme PETZL...

La FFCAM nous a accompagnés au mieux en usant de beaucoup de précautions dans ses recommandations. Dans la pratique, les décisions ont vraiment été effectives grâce à celles prises localement par les communes ; que ce soit pour les activités extérieures ou en SAE.

Nous savons que les protocoles mis en place ont donné lieu à de très nombreux débats. Les règles définies ont pu apparaître comme étant strictes mais notre volonté première était avant tout de pouvoir rapidement reprendre nos activités.

J'en profite pour remercier tous ceux qui ont agité et ont su s'adapter à cette situation et nous ont épaulé tout au long de cette année.

Je peux vous assurer que nous avons hâte de reprendre nos activités communes et de les partager à nouveau ensemble.

Mais bien évidemment, nous le savons tous, cette situation est amenée à perdurer encore quelques mois. Nous continuerons de prendre toutes les mesures nécessaires en lien avec les Villes avec lesquelles nous travaillons pour nous adapter et garantir la mise en œuvre des mesures barrières.

### **Les effectifs au sein du Club – Et cela a-t-il eu un impact en 2020/2021 ?**

Nous étions à 642 adhérents l'an dernier. Nos effectifs continuent à baisser depuis 2019 et nous perdons encore 60 licenciés (702 en 2018).

Pour information, en ce début d'année, mois de renouvellement de la majorité des licences, j'ai consulté le nombre de licenciés qui avaient repris leur adhésion : nous sommes à 543 licenciés.

Le 23 Octobre 2020, Nicolas RAYNAUD, Président de notre Fédération, nous indiquait qu'au niveau fédéral, nous avons dépassé les 59000 licences annuelles. Le retard de 5% se maintient : c'est difficile mais cela l'est encore plus pour d'autres fédérations (la moyenne des pertes est, pour le moment de 25% pour l'ensemble des fédérations).

Malgré ces tendances et cette année particulière du fait de la situation sanitaire, nous avons porté une réflexion sur les sites Naturels d'Escalade en Sarthe.

Dans la continuité des travaux réalisés au cours du premier semestre sur le site d'escalade de la Jeune Panne à Sablé sur Sarthe, et le renouvellement de notre convention d'utilisation, nous en avons profité pour faire un point sur les différents SNE existants avec le Comité Départemental de la Sarthe.

Nous avons ainsi ré-étudié la question de cette ancienne carrière du Moulin de l'Abbaye à Chemiré en Charnie.

En effet, nous souhaiterions nous rapprocher du Comité Départemental de la Fédération de Pêche qui est propriétaire des lieux afin de nous accorder sur les possibilités d'aménagement en site d'escalade, et ce, financé par le CAF DU MANS.

Au CAF, nous avons la chance d'avoir un cordiste professionnel en la personne de Jérôme MONSIMIER qui nous accompagnera sur le montage du projet.

Les parois se prêtent particulièrement à l'initiation et à une pratique débutante.

Nous vous tiendrons informés bien évidemment des avancées en Commission Escalade particulièrement.

**En parlant du Comité Départemental**, comme certains d'entre vous le savent, dans chaque département, les Clubs CAF sont réunis au sein d'un CD (Comité Départemental). En Sarthe, il rassemble 7 Clubs. C'est une entité à part entière avec un Président, un Trésorier et un secrétaire. Au nom du Conseil d'Administration, nous remercions Renaud LEMOULANT qui a décidé de quitter la présidence lors de la prochaine AG après ses 10 ans de mandat.

Il est important que nous ayons des représentants dans chaque Club et j'en profite ici pour faire appel à vous afin de pouvoir proposer une candidature pour notre Club et participer ainsi aux décisions prises pour développer et structurer notamment l'escalade en Sarthe.

### **Autre point que je voulais évoquer est L'école d'escalade**

Il a été organisé et préparé un UR 3 en Octobre dernier.

Cet évènement permet de réunir les Clubs du Quart Nord Ouest autour d'une question qui nous anime. Il a été proposé par le CAF DU MANS de traiter la question des jeunes et des écoles dans les clubs. Cela nous a permis de nous mettre à jour sur de nombreux points dont notamment les attendus pour conserver le label délivré par la FFCAM à notre école ainsi que la réglementation relative à l'accueil des mineurs au sein des clubs.

**Enfin, un projet d'aménagement de la remorque du Club** est porté par la Commission VTT pour pouvoir transporter un grand nombre de vélos pour les stages et sorties.

Pour finir, nous notons une dynamique depuis quelques temps sur **la pratique des activités Montagne** notamment avec le groupe *Espoir Alpinisme* qui se poursuit et aussi les propositions de randonnées alpines pour tous les âges. J'ai moi-même des échos de personnes qui auraient envie de s'initier à l'alpinisme.

Je souhaitais affirmer notre volonté au sein du CA de continuer à soutenir et valoriser ces initiatives. Je vous remercie pour votre écoute.

### **La parole est donnée aux adhérents :**

#### Interventions sur le chat :

La perte d'adhérents est due aussi au départ d'une professionnelle.

On peut espérer avoir encore d'autres licenciés en cours d'année, notamment grâce aux cartes découvertes.

Il est rappelé aussi que le Comité Départemental à en charge l'organisation des formations.

Intervention N RAYNAUD : Vous êtes actuellement à -69 licenciés date à date.

Au niveau fédéral nous sommes à -25%, soit -12000 licenciés (majorité adultes, nouveaux et renouvelés). Alors que nous étions en constante progression, y compris en 2019 malgré le confinement.

Il faudra au moins 4/5 années pour rattraper ce retard, la perte financière est importante, et sera à ajouter aux pertes de cet été coté refuges.

A cette année compliquée financièrement, on peut ajouter des craintes sur le réengagement de nombreux responsables bénévoles.

## **2. Rapport financier**

### **2.1 Compte d'exploitation et bilan – Jérôme**

#### **Présentation des tableaux des rapports financiers**

Je ne vais pas faire défiler les pages des 3 documents. Ils vous ont été transmis en amont de cette Assemblée Générale et, déjà que ce n'est pas passionnant en présentiel, ça peut devenir insupportable à distance. Je vais donc seulement vous parler des points les plus importants de ces comptes.

Bien sûr, je reste à votre disposition pour toute remarque ou question, maintenant ou plus tard. Mes coordonnées sont dans le bulletin et les comptes sont accessibles à tous sur demande.

#### A. Compte de résultat

L'exercice arrêté au 30 sept 2020 fait apparaître un résultat positif de 10 107,82€

Dépenses : 230 640,09 €

Recettes : 240 747,91€

##### 1. Administratif :

- Moins de déplacements puisque des réunions ont été faites en Visio conférence
- Subventions au niveau habituel que ce soit pour Sablé ou Le Mans

##### 2. Escalade

- les subventions FCAM ont été passées dans la rubrique idoine
- beaucoup moins de sorties, donc beaucoup moins de bénévolat

##### 3. Challenge

Le Paulo n'a pas eu lieu mais Sylvie et son équipe avaient bien commencé à le préparer, d'où quelques dépenses. Mais ça nous a quand même fait une économie de 3 000€.

##### 7. Sports de neige

Seule activité à ne pas avoir été impactée par la Covid puisque les sorties ont eu lieu avant le premier confinement.

##### 12. Bulletin

Sa version simplifiée a permis d'économiser 1 000€, et surtout du temps de travail pour ceux qui devaient le réaliser.

##### 21. Option fiscale

Les organisateurs de stages peuvent se faire rembourser leurs frais de déplacement par le club ou déclarer qu'ils lui en font don.

##### 23. Formations

Malheureusement, pas beaucoup en raison de la crise alors qu'il y a des besoins.

##### 72. Cotisations

Un peu moins de membres, donc un peu moins de recettes.  
Ça risque de continuer. C'est un point de vigilance à avoir à l'esprit.

##### 13. Ecole d'escalade et d'aventure

Cette rubrique a été renommée depuis l'an passé. C'était auparavant « emploi professionnel » ou « BE ». C'est plus cohérent de mettre toute l'activité jeunes dans la même rubrique.

Nous y retrouvons donc les subventions FFCAM : EE et EA

A noter, nous avons proposé aux parents un remboursement des cours non suivis par leurs enfants pendant le confinement, au prorata du nombre d'heures en moins. Sur environ 120 jeunes concernés, nous avons reçu 77 demandes de remboursements. Les chèques correspondants ont été envoyés au printemps. A ce jour, 4 chèques n'ont toujours pas été encaissés.

Comme tout le monde n'a pas demandé de remboursement, on peut estimer que cela représente environ 2 000 € de bénéfice pour le club.

##### ... Résultat final

En raison notamment de l'annulation du challenge Paulo, de la simplification du bulletin, des cours d'escalade non remboursés et de l'option fiscale, le club a dégagé un excédent de 10 107€ malgré une baisse sensible des cotisations.

La parole est donnée aux adhérents :

Pas de questions

## B. Bilan

Le bilan au 30/09/2020 est de 156 851,34 € (153 493,34 € en disponibilités)

C'est assez simple. Nous n'avons plus de matériel à amortir.

Les 460€, c'est un chèque de caution pas encore revenu.

Nous avons donc maintenant plus de 153 000€ sur nos différents comptes bancaires.

La parole est donnée aux adhérents :

Pas de questions

## **2.2 Projet de budget 2020-2021**

C'est assez difficile d'anticiper l'activité du club alors que nous ne connaissons pas l'évolution de la situation sanitaire.

Nous sommes partis sur une base habituelle et avec quelques points dont je vais vous parler.

Le point principal c'est notre participation à l'aménagement du site d'escalade du moulin de l'abbaye à Chemiré en Charnie.

Nous prévoyons une dépense exceptionnelle de 10 000€ à ce sujet.

On espère bien pouvoir relancer le challenge Paulo.

Multi activités : camp de l'Ascension.

AG : le budget prévisionnel a été établi avant l'annonce du second confinement. Finalement, cette AG à distance nous coutera bien moins cher que prévu initialement. Nous aurons une économie probable de l'ordre de 1 000€.

Formations : nous espérons tous pouvoir les relancer, il y en va de la pérennité de nos activités.

Cotisations : Coralia nous a parlé de la perte d'adhérents. Cela a un impact direct sur la trésorerie du club. Peut-être que l'économie réalisée sur l'AG sera absorbée par la diminution du nombre d'adhérents.

Dépenses prévisionnelles : 272 535,00€ Recettes prévisionnelles : 260 700,00€

La parole est donnée aux adhérents :

Pas de questions

## **2.3 Rapport de vérificatrice aux comptes – Chantal FEUVRIER**

### **Présentation du document de Chantal**

Chantal FEUVRIER valide les comptes sans réserve. Elle tient à féliciter Jérôme pour la rigueur de son travail et son investissement

Le CA remercie Chantal pour le travail de vérification des comptes qu'elle exerce avec un grand professionnalisme.

La parole est donnée aux adhérents :

Pas de questions

### 3. VOTE DES RESOLUTIONS

#### Résolution n°1

**L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral présenté par la présidente, le rapport financier présenté par le Trésorier et le rapport des Vérificateurs aux comptes, approuve dans toutes leurs parties les comptes et le bilan de l'exercice social clos le 30/09/2020 tels qu'ils lui sont présentés.**

Adopté à l'unanimité

#### Résolution n°2

**L'Assemblée Générale accorde aux membres du conseil d'administration quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.**

Adopté à l'unanimité

#### Résolution n°3

**L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel 2020 - 2021, approuvé par le conseil d'administration, le ratifie.**

Adopté à l'unanimité

### 4. TAUX DES COTISATIONS :

#### Présentation du tableau des tarifs adhésions

Je remercie François TRAVERT pour la préparation du tableau de cotisation qui correspond à la part club pour la saison 2021 / 2022.

La part nationale sera votée en assemblée générale en avril 2021.

Cette augmentation est sensiblement identique à la hausse du coût de la vie. Si nous augmentons le taux de cotisation tous les ans, c'est parce que nous pensons qu'en ne le faisant pas, nous nous exposerions à devoir fortement augmenter d'un seul coup en cas de suppression de subvention ou d'augmentation significative des frais.

#### Résolution n°4

**L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des montants de cotisations les ratifie pour l'exercice 2021-2022.**

Adopté à l'unanimité

### 5. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

Nous avons prévu de valoriser le concours photo au cours de cette AG, nous avons fait le choix de l'annuler. Néanmoins, les photos vous seront diffusées par les commissions.

Maintenant, chaque commission va présenter son bilan d'activité de la saison passée et leurs projets pour 2020. Nous commencerons par :

1. **Escalade** : Cécile DELORME
2. **Alpinisme** : Olivier BOURREAU
3. **Spéléologie** : Jérôme VAULAY
4. **Marche nordique** : Jean CORNUDET
5. **Randonnée** : Emmanuelle GOUDIER
6. **VTT** : Alain GARNIER
7. **Sports de neige** : Jacques BERTERAUT



La présentation des activités sera mise sur le site après l'AG dans chaque activité jusqu'à la fin de l'année.

**Départ de Mme RIVRON** : Mme RIVRON tient à saluer la bonne tenue financière du club et remercie les bénévoles pour leur investissement.

## 6. LES REMERCIEMENTS

Cette année, nous souhaitons mettre à l'honneur plusieurs bénévoles qui se sont fortement investis auprès du Club.

- Andrée et François TRAVERT : Jean CORNUDET
- Vito ROMANO : Jérôme VAULAY
- Claude et Ginette PERREAU et Pierre HOUEIX : Emmanuelle GOUDIER
- Jean HUCK et Claire BELOT : Bertrand MASSON

## 7. LES ORIENTATIONS 2020/2021

### 7.1 Assemblée générale de notre fédération

L'assemblée générale de notre fédération initialement prévue en janvier à Aubagne aura lieu en avril 2021. En effet, au vu de la situation sanitaire, cette décision de report a été prise suite à un vote proposé à tous les Clubs FFCAM.

Nous devons désigner ici le ou les délégués qui y assisteront. Coralie NALLAMOUTOU, Valentin FOUREAU, Jean HUCK et Sylvie MAINE ont reçu l'aval du conseil d'administration pour représenter notre club.

Je vous propose donc de voter pour ces délégués.

**Intervention de Nicolas RAYNAUD** : Au vu des incertitudes actuelles la FFCAM a décidé de déplacer son AG du mois d'avril à Moutiers, seul endroit permettant une annulation en cas de dématérialisation, la durée sera réduite à une journée. Au vu de la surface de la salle et des règles de distanciation, il sera demandé aux clubs de se faire représenter par un seul représentant.

Le CAF en prend acte, le choix du délégué final sera décidé entre les 4 représentants.

### Résolution n°6

**L'Assemblée Générale, sur proposition du conseil d'administration, désigne Coralie NALLAMOUTOU, Valentin FOUREAU, Jean HUCK et Sylvie MAINE, pour représenter notre Club à l'assemblée générale de la F.F.C.A.M qui se tiendra en avril 2021 par visioconférence ou présentiel.**

Adopté à l'unanimité

### 7.2. Les autres orientations

#### L'école d'escalade

Je note la présence à la dernière commission Escalade de jeunes qui ont voulu assister à ce temps de réflexions et de décisions. Nous sentons une émulation forte depuis quelques mois pour aider à l'encadrement, proposer des actions comme la mise en place de T-shirt du Club. Nous aurons à cœur de proposer et d'accompagner ces jeunes pour leur donner la parole et fédérer cette dynamique naissante.

A suivre en commission Escalade.

#### Le camp de l'ascension

Pour l'année à venir, je rappelle à tous qu'un rassemblement du club sera organisé pendant le weekend de l'ascension à Rocamadour. Comme le précédent, l'organisation va permettre à toutes celles et ceux qui le souhaitent d'y participer. Je vous encourage vivement à venir à ce

weekend dont je suis sûre qu'il sera un beau moment de convivialité avec un intéressant panel d'activités.

Toutes les infos sur le site pour les inscriptions.

### La mise en place de l'AG de la FFCAM au Mans pour 2023

Nous avons besoin de réunir 5 à 8 licenciés afin de commencer à préparer et structurer cet évènement pour accueillir les 300 à 400 congressistes qui viennent pour vivre l'AG et découvrir notre territoire. Jean CORNUDET est à la manœuvre et nous souhaiterions que des personnes des différentes commissions le rejoignent pour l'aider dans cette mission d'envergure.

Merci de vous rapprocher de Jean CORNUDET ou de moi-même pour nous faire part de votre envie de nous aider.

## **8. RÉSULTAT DES ÉLECTIONS SUR LES CANDIDATURES AU CA**

300 inscrits, 102 suffrages exprimés : 35 par correspondance et 67 votes électroniques.

Les 7 candidats sont élus.

Chantal FEUVRIER est nommée vérificatrice aux comptes.

### **Résolution n°7**

**L'assemblée générale confie tout pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie ou d'un extrait des présentes aux fins d'accomplir toutes les formalités de dépôt de publicité et autres qu'il appartiendra.**

Adopté à l'unanimité

## **9. QUESTIONS DIVERSES ET ÉCHANGES**

**Intervention Nordine ARIK :** Félicite le club pour le professionnalisme et la Présidente pour la qualité de l'animation de cette AG. Retour sur le nouveau gymnase de la Briquetterie : nous allons disposer d'un bel équipement avec une surface doublée par rapport à l'ancien, la salle de blocs viendra compléter les 3 SAE existantes, les clubs disposeront de créneaux d'utilisation.

Coralia note la volonté de continuer à travailler ensemble et remercie la ville pour son soutien à la pratique de nos activités, elle émet le souhait de contribuer aux concertations pour la mise en place de la salle de blocs.

Coralia remercie les adhérents pour leur participation.

### **L'Assemblée Générale est levée à 18h30**

La Présidente :

Coralia NALLAMOUTOU

Le Secrétaire Général

Régis PLACAIS

  
**CLUB ALPIN FRANÇAIS  
DU MANS**  
Pôle Associatif "Coluche"  
31 allée Claude Debussy  
72100 LE MANS

